

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 16 juin 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 juin 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 juin 2017

### DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX-SEVRES AMENAGEMENT A LA SOCIETE PARRAULT MENUISERIE D'UN TERRAIN DE 2 332M<sup>2</sup> ENVIRON SITUE SUR LA ZAC BATIPOLIS A AIFFRES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Christelle CHASSAGNE à Dominique JEUFFRAULT, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE à Alain GRIPPON, Jacqueline LEFEBVRE à Agnès JARRY, Dany MICHAUD à Florent JARRIAULT, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Florent SIMMONET à Marc THEBAULT, Dominique SIX à Michel PAILLEY, Patrick THOMAS à René PACAULT, Elodie TRUONG à Bruno JUGE

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBALT, Gérard LABORDERIE, Elmano MARTINS, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Sylvie DEBOEUF, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Anne-Lydie HOLTZ, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Dany MICHAUD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Marie-Paule MILLASSEAU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 JUIN 2017**

### **DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX-SEVRES AMENAGEMENT A LA SOCIETE PARRAULT MENUISERIE D'UN TERRAIN DE 2 332M<sup>2</sup> ENVIRON SITUE SUR LA ZAC BATIPOLIS A AIFFRES**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la concession d'aménagement signée le 4 novembre 2005, entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Société Deux-Sèvres Aménagement, par laquelle Deux-Sèvres Aménagement est chargée d'acquérir, aménager, équiper et commercialiser les terrains constituant la Zone d'Aménagement Concertée ZAC "Bâtipolis",

Vu l'article L5216-5 I 1° du code général des collectivités territoriales aux termes duquel est définie la compétence exclusive des communautés d'agglomération en matière de "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires",

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 21 novembre 2016 relative à la "Définition de la compétence communautaire en matière de ZAE",

Vu le projet de Cahier des Charges de Cession de Terrains de la ZAC "Bâtipolis" annexé à la présente délibération,

Il est proposé que la Société Deux-Sèvres Aménagement cède :

- à la SARL PARRAULT Menuiserie, représentée par son Gérant, Monsieur Cédric PARRAULT,
- un terrain de 2 332 m<sup>2</sup> environ, situé sur la ZAC "Bâtipolis" (AIFFRES), à détacher de la parcelle cadastrée ZX174,
- au prix de 20,00 € HT/m<sup>2</sup>,
- pour la construction d'un bâtiment à usage artisanal d'une surface de plancher maximale autorisée de 1 166 m<sup>2</sup>.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser la Société Deux-Sèvres Aménagement à vendre à la SARL PARRAULT Menuiserie, représentée par son Gérant, Monsieur Cédric PARRAULT, une parcelle de 2 332 m<sup>2</sup> environ, située sur la ZAC "Bâtipolis" (AIFFRES), au prix de 20 € HT/m<sup>2</sup>,
- Dire que la Société Deux-Sèvres Aménagement devra soumettre le projet de construction finalisé de l'acquéreur à la collectivité concédante avant le dépôt de la demande de Permis de Construire,

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le Cahier des Charges de Cession de Terrains correspondant à cette vente.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

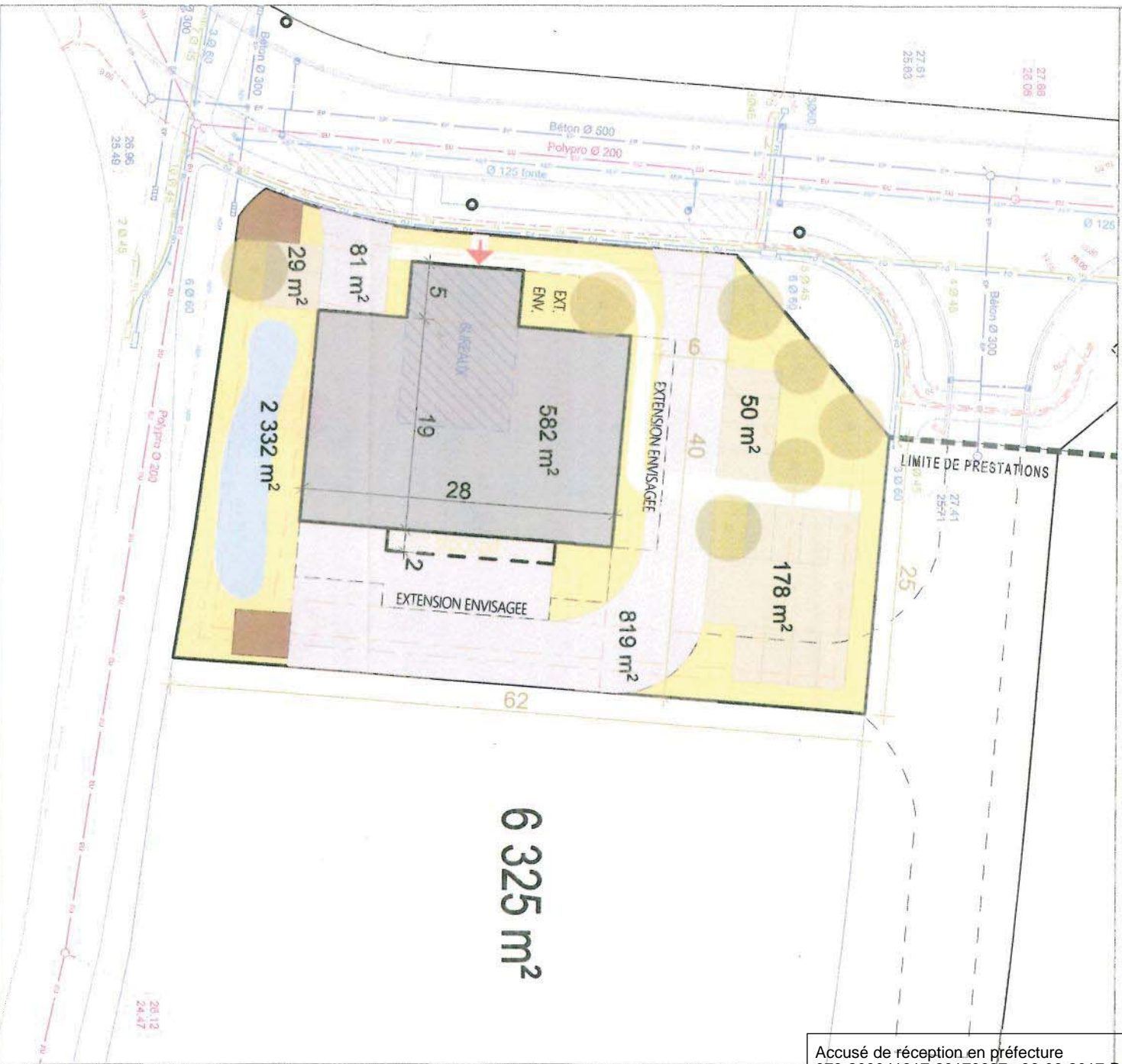
Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**



Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170627-c36-06-2017-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2017  
Date de réception préfecture : 05/07/2017



6 325 m²

**TAB. PLAN DE SURFACES**

Surface terrain	2332 m²
Emprise au sol bâtiment	638 m²
SDP	552 m²
Surface voirie	900 m²
Dont surface stationnement	257 m²
Espaces libres	794 m²
Nombre de stationnement	13 places

**DONNEES REGLEMENTAIRES**

Emprise au sol maximale (<70% surf. terrain)	1632,4 m²
Surface stationnement minimale (>30% SDP)	165,6 m²
Nombre de stationnement cycles exigé (1pl/100m² SDP)	5 places
Nombre d'arbres de hautes tiges exigé (1 arbre/100m² espaces libres)	7 arbres
Dont sur aires de stationnement (1 arbre/4 PK)	3 arbres
Espaces non imperméabilisés (>10% surf. terrain)	233,2 m²

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
 Entreprise PARRAULT menuiserie  
 35, route de NIORT  
 79360 GRANZAY-GRIPP

**TERRAIN SUD\_SCI**

DATE	INDICE	MODIFICATIONS

PHASE : ESQ  
 02.1

Date : 16/11/16

Echelle : 1/500

Karen BIOLEY et Antoine CONTAMAIN Architectes \_ 8, rue Jard Parvilliers 79000 NIORT  
 kbioley@gmail.com / antoine.contamin@gmail.com \_ 06 81 92 73 33 / 06 16 47 97 83



Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20170627-c36-06-2017-DE  
 Date de télétransmission : 05/07/2017  
 Date de réception préfecture : 05/07/2017